



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AMI 2022  
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

**ORDRE DU JOUR :**

**DELIBERATION :**

- **Décisions modificatives budget 2022.**
- **Le temps de travail et les cycles de travail, délibération après avis du Comité Technique Intercommunal**
- **ELECTRIFICATION RURALE - Programme "FACE AB (Extension souterraine) 2022 APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 22EX015**
- **Plan Départemental des Espaces, sites et Itinéraires (PDESI) - Route équestre des Mousquetaires**
- **Application « IntraMuros »**

**PORTE à CONNAISSANCE :**

- **Parole au Maire**
- **Parole aux Adjoints**

**-Michel COURADES :**

- Point budgétaire voirie suite à la révision des prix
- Calendrier et informations aux riverains du démarrage des travaux
- Point ressources humaines

**-Sophie RAYMOND :**

**Communication**

- Près station de l'outil intramuros
- Travaux de la commission

**Action Sociale - Solidarités / CCAS**

- Suivi des Noustysiens
- Point d'avancement de l'ABS

**-Christine CAPERAA :**

**Commissions "Associations" :**

- Demande de subvention exceptionnelle de la Section Théâtre

**Commissions "Vie du village" :**

- Présentation du projet de lutte contre les incivilités
- Présentation de l'Été à Nousty 2022

**-Nicolas KOHUT-SVELKO :**

- Retour sur les rapports de la commission de sécurité du 14/04/2022
- Travaux toiture école maternelle
- Pose des stores à la maison pour tous
- Jeux extérieurs : appel à la garantie pour faire les réparations
- Salle Lafuste : attente des devis réactualisés sur les menuiseries et le sanitaire avant de lancer les travaux, présentation du plan
- Bilan Rendez-vous avec la directrice de l'école
- Bilan projet global envisagé sur la salle des sports et la salle polyvalente.
- Travaux divers effectués par les services techniques.

**INFORMATIONS DIVERSES**



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AMI 2022  
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

**NOTE :**

SECRETAIRE DE SEANCE	RAYMOND Sophie.
ETAIENT PRESENTS	<b>Présents :</b> BORDE-BAYLACQ Claude, BAYARD Christophe, BATARD Estelle, CAPERAA Christine, CAZENAVE Jean-Marc, COURADES Michel, KOHUT-SVELKO Nicolas, LASSUS Sophie, MATEO Joëlle, NABARRA-LABARRERE Laurent, RAMADE Yann, RAYMOND Sophie, LUCAS Céline, RICAU Sylvie ; Conseillers Municipaux.
PROCURATIONS	TOUSSAINT Mireille, procuration à RAYMOND Sophie.
ABSENT	CANDORE Bertrand ; VERDIER Laurent.

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2022.**

**→VOTE du conseil municipal : approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11/04/2022.**

**DELIBERATIONS**

➤ **Décisions modificatives, budget 2022.**

A la demande de la trésorerie, nous devons prendre des décisions modificatives sur le budget 2022. En effet 4 mandats ont été passés en début d'année, or le budget 2022 n'avait pas encore été voté et les opérations en investissement pas encore définies et créées. Ainsi, nous devons rectifier les écritures en réalisant des mouvements de crédits afin de créditer les nouvelles opérations d'investissement du budget 2022.

**→VOTE du conseil municipal : vote à l'unanimité.**

➤ **Le temps de travail et les cycles de travail, délibération après avis du Comité Technique Intercommunal**

En séance du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal avait délibéré pour le projet de délibération pour proposition au Comité Technique Intercommunal « Le Temps de Travail et le Cycles de travail ». Le Comité Technique s'est réuni en date du 14/04/2022 et a émis son avis. Désormais le Conseil Municipal peut délibérer pour la délibération finale (et non plus le projet) puisque le Comité Technique a validé le **projet de délibération** « **Le Temps de Travail et le Cycles de travail** ».

**→VOTE du conseil municipal : le Conseil Municipal se prononce favorablement et approuve la délibération sur « Le Temps de Travail et le Cycles de travail ».**



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AMI 2022  
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

➤ **ELECTRIFICATION RURALE - Programme "FACE AB (Extension souterraine) 2022**  
**APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 22EX015**

**PROJET DE DELIBERATION :**

*Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au SYNDICAT d'ENERGIE des Pyrénées-Atlantiques, de procéder à l'étude des travaux de : Alimentation propriété LACOSTE Véronique*

*Monsieur le Président du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise Groupement SPIE/REY BETBEDER.*

*Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale \ "FACE AB (Extension souterraine) 2022", propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.*

*OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :*

- **DECIDE** de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le SYNDICAT d'ENERGIE, de l'exécution des travaux.

- **APPROUVE** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux T.T.C	7 512,48 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	751,25 €
- actes notariés (1)	345,00 €
- frais de gestion du SDEPA	313,02 €
TOTAL	8 921,75 €

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

- participation FACE	5 785,15 €
- T.V.A. préfinancée par SDEPA	1 377,29 €
- participation de la commune aux travaux à financer sur ..... (*)	1 446,29 €
- participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	313,02 €
TOTAL	8 921,75 €

*La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.*

*De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses "Fonds libres", le SDEPA pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.*

- **ACCEPTE** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.

- **TRANSMET** la présente délibération au contrôle de légalité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AMI 2022  
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE



LE SDEPA ET VOTRE COMMUNE INVESTISSENT  
POUR VOUS SUR LES RÉSEAUX SECS


**NATURE DES TRAVAUX**  
Alimentation propriété LACOSTE Véronique

Montant TTC de l'opération (travaux, maîtrise d'oeuvre et frais annexes) :  
8 921,75 €

Financement des travaux :

- Participation du SDEPA et du FACE : 7 162,44 €
- Part communale : 1 759,31 €

Entreprise chargée des travaux :  
Groupement SPIE/REY BETBEDER



→ Le projet global : 8 921.75€.  
Reste à la charge de la commune 1 759.31€.  
C'est l'entreprise SPIE qui aura en charge les travaux.

→ **VOTE du conseil municipal : vote à l'unanimité.**

➤ **Plan Départemental des Espaces, sites et Itinéraires (PDESI) - Route équestre des Mousquetaires**

**PROJET DE DELIBERATION :**

**Objet : Plan Départemental des Espaces, sites et Itinéraires (PDESI) - Route équestre des Mousquetaires**

*Monsieur le Maire, expose au Conseil municipal le projet d'aménagement de l'itinéraire équestre, la Route des Mousquetaires par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.*

*Au titre de sa compétence en matière de randonnée, le Département est maître d'ouvrage pour l'aménagement et l'entretien des grandes itinérances sur son territoire, à savoir les GR® pédestres (traversée des Pyrénées, chemins de Saint-Jacques...), la grande traversée du Pays basque à VTT, et des itinéraires équestres. La Route des Mousquetaires s'inscrit dans le projet de création de l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe « la Route européenne d'Artagnan ».*

*Ce projet initié par l'Association Européenne de la Route d'Artagnan (A.E.R.A.), vise à faire découvrir les richesses culturelles et patrimoniales des territoires en s'appuyant sur l'histoire et l'image de d'Artagnan et des mousquetaires. Notre département est concerné par la route des Mousquetaires de la Gascogne, au Béarn, à la Navarre*



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AMI 2022  
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

*Le territoire de la commune est traversé par cet itinéraire (cf carte jointe en annexe) en empruntant les voies utilisées par le Chemin Henri IV et l'itinéraire équestre départemental Est-Ouest mis en place dans les années 90.*

*Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de donner un avis favorable au tracé de ce nouvel itinéraire, dans le cadre du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, qui inclut le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée prévu à l'article L. 361-1 du code de l'environnement.*

*Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :*

**APPROUVE** le tracé de la Route Equestre des Mousquetaires sur le territoire communal,

**DECIDE** de confier au Conseil Départemental la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la Route des Mousquetaires et pour son entretien pour la pratique de la randonnée sur le territoire de la commune de NOUSTY.

→**VOTE** du conseil municipal : vote à l'unanimité.

➤ **IntraMuros**

→**VOTE** du conseil municipal : vote à l'unanimité.

**PORTE à CONNAISSANCE :**

➤ **Parole aux Adjointes**

-**Michel COURADES :**

- Point budgétaire voirie suite à la révision des prix
- Calendrier et informations aux riverains du démarrage des travaux

Nouveau devis avec 12% d'augmentation.

Les travaux vont débuter au début du printemps.

Les travaux du parking seraient intégrés au budget 2023.

-Réseau :

M. BEGUÉ a été relancé concernant les travaux sur le réseau électrique (horloge pour les coupures nocturnes au chemin d'Artigueloutan). Le candélabre sur la départementale, près du giratoire de l'autoroute n'a toujours pas été remplacé.

-Point ressources humaines

-Une personne effectue également des heures au service technique dans le cadre du TIG.



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AMI 2022  
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

-Été : recrutement de jeunes pour les mois de juillet et août.

-Mme LANSAMAN : son contrat sera renouvelé à la rentrée 2022/2023.

M. Bayard prend la parole : il précise au Conseil d'une part, qu'il a rencontré quelques agents et d'autre part que les entretiens individuels sont à faire.

-Christine CAPERAA :

**Commissions "Associations" :**

- Demande de subvention exceptionnelle de la Section Théâtre

Mme Caperaa prend la parole : elle fait part au Conseil de la demande de la section théâtre.

En effet celle-ci organise un spectacle cabaret, pour un montant global de 700€. Ainsi la section théâtre sollicite la commune pour une subvention exceptionnelle de 400€. Le Conseil Municipal valide le versement de la subvention exceptionnelle de 400€ pour le spectacle cabaret. Cette subvention sera versée à l'ACLAN.

**Commissions "Vie du village" :**

- Présentation du projet de lutte contre les incivilités

Ce projet va passer par :

1. de la sensibilisation auprès des noustysiens
2. Réaménagement des espaces publics avec affichage.

- Présentation de l'Été à Nousty 2022

18/06/2022 : repas des producteurs

23/07/2022 : demi-journée festive

Juillet et août : cours collectif

Monsieur le Maire prend la parole pour informer le Conseil Municipal d'une demande de l'association des Anciens Combattants. En effet, l'association demande le versement d'une subvention exceptionnelle de 400€ afin d'organiser la venue d'un convoi d'anciens véhicules militaires. Le Conseil Municipal, accepte par principe.

-Sophie RAYMOND :

**Communication**

- Près station de l'outil intramuros
- Travaux de la commission

**Action Sociale - Solidarités / CCAS**

- Suivi des Noustysiens
- Point d'avancement de l'ABS

-Nicolas KOHUT-SVELKO :

-Retour sur les rapports de la commission de sécurité du 14/04/2022 :

Concernant la Maison Pour Tous et la salle des Sports, quelques points de vigilance concernant l'affichage. Excepté ces quelques points la commission a émis un avis favorable.

-Travaux toiture école maternelle :

Problèmes sur la toiture du bâtiment : infiltration, dégradation...Suite à la visite de la commission bâtiment, accompagné de l'agent communal, M. MIEGEBIELLE, l'artisan qui est venu a fait une estimation à 3 400€ au



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AMI 2022  
NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

lieu de 41 000€, hors bardage cédral. Quant au cédral, le montant du premier devis reçu s'élève à 11 000€ environ.

-Pose des stores à la maison pour tous :

La pose a été réalisée. Une vitre a été cassée et sera remplacée à leurs frais.

-Jeux extérieurs : appel à la garantie pour faire les réparations

Les jeux sont détériorés à plusieurs endroits. Normalement ils sont encore sous garantie (date de 2016). La société demande un certificat de fin de travaux et le passage d'une commission de sécurité.

-Salle Lafuste : attente des devis réactualisés sur les menuiseries et le sanitaire avant de lancer les travaux, présentation du plan

Les toilettes seraient plutôt en intérieur, vers le compteur électrique actuel. Il y aurait également une pièce de rangement. Nous sommes en attente de la réactualisation des devis avant de commencer les travaux.

-Bilan Rendez-vous avec la directrice de l'école

-Beaucoup de travaux sont à faire (sonnette, revêtement perméable à l'eau au pieds des arbres...)

-Informatique à l'école : tout refonctionne correctement.

-Store cassé dans la classe des CE2-CM1.

-Les clés : en trop grand nombre, c'est problématique.

-Bilan projet global envisagé sur la salle des sports et la salle polyvalente.

1. Projet global de la salle des sports : éclairage, panneaux photovoltaïque, changement du sol...

Pour ce dernier, plusieurs possibilités :

-changement 106 000€ TTC (avec une partie en époxy) ou bien 119 000€ avec un sol plus résistant.

-49 000€ TTC pour la rénovation.

Devis des trappes désenfumage : 13 000€. Ce devis sera à réactualiser.

Aménagement à prévoir afin de créer un espace « VIP ». Ce projet serait à voir avec un architecte.

2. Salle polyvalente : chauffage ; abaisser le plafond ; sas à l'entrée ; ouvertures ; cuisine (travaux estimés à moins de 20 000€)

-Travaux divers effectués par les services techniques :

-Bibliothèque : Création de rangement supplémentaires et nettoyage d'une remontée humide.

-Maison Pour Tous : réparation des pavés de verre avec pose d'une grille.

➤ **Parole au Maire :**

-Signature de l'emprunt de 200 000€.

-Plainte d'un administré concernant un agriculteur qui a fait le foin le dimanche.

-Un autre administré s'est plaint du bruit d'une pompe à chaleur.